

En cours d'élaboration depuis plusieurs années, les règlements communautaires d'exemption, sortent :

- Franchise -

- Licence de savoir-faire -

Réunissant leurs efforts, la F.N.D.E. (Fondation Nationale pour le Droit de l'Entreprise), la F.F.F. (Fédération Française de la Franchise) et le L.E.S (Licensing Executives Society) vous convient à une première étude technique de leurs dispositions, en vue de la mise en conformité de vos multiples contrats.

DATE

12 et 13 décembre 1988

LIEU

Hôtel Lutétia
45, Boulevard Raspail
75006 PARIS
Téléphone : 16 1.45.44.38.10

COUT

Une journée : 1 000,00 F(HT) + 186,00 F(TVA) = 1 186,00 F(TTC)
Deux journées : 1 600,00 F(HT) + 297,60 F(TVA) = 1 897,60 F(TTC)
(Déjeuner et documents inclus)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Bernadette SCHMIDT
FNDE
9, rue Richepanse
75008 PARIS
Téléphone : 16. 1 42 60 10.18

Lundi 12 décembre - FRANCHISE DE DISTRIBUTION ET SERVICES

Matinée	Présidence	Jean BREVILLE, <i>Président de la Fédération Française de la Franchise</i> Jean-Marie MOUSSERON, <i>Président de la FNDE</i>
9h30	Les précédents communautaires au règlement "Franchise"	François BOUJARRO, <i>Secrétaire Général de Yves Rocher, Vice-Président de la FFF</i> Michel MICHAÏCHEY, <i>Vice-Président de Pronuptia, Vice-Président de la FFF</i>
10h00	La mise en place du règlement "Franchise"	Jean DUBOIS, <i>Chet de Diction à la Direction Générale de la Commission de la Commission de la CEE (DG IV)</i> Jean-Patrick LAURENCIE, <i>Chet de Service à la DECORF</i>
10h30	Les prolongements nationaux du règlement "Franchise"	
11h00	Pause	
11h15	Analyse du règlement "Franchise"	Didier FERRIER, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier</i> Francis DELFARRE, <i>Conseil Juridique au Bureau Français Unilever</i> <u>Olyvia GAST, Avocat au Barreau de Paris</u>
12h45	Déjeuner	
Après-midi	Présidence	Michel PÉDAGOGI, <i>Professeur à la Faculté de Droit - Paris II</i>
14h15	Analyse du règlement "Franchise"	Jean ACQUAVIVA, <i>Conseil Juridique Unilever Paris</i> Jean-Jacques BURRY, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, Directeur Général de la CEE</i> Jean-Marie LELoup, <i>Avocat au Barreau de Poitiers</i> Elaine Chantal BOUHARD-LABARDE, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Paris XII (Paris 6)</i>
16h00	Comparaison avec les autres règlements "Distribution"	

Mardi 13 décembre - LICENCE DE SAVOIR-FAIRE

Matinée	Présidence	Jean-Marie DELUZE, <i>Président d'Honneur de l'Association Belge des Juristes d'Outre-mer</i>
9h30	Les précédents communautaires au règlement "Licence de savoir-faire"	Jean Bernard BLAISE, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Dijon</i>
10h00	La mise en place du règlement "Licence de savoir-faire"	Sebastiano GUTTUSO, <i>Conseiller à la Direction Générale de la Commission de la Commission de la CEE (DG IV)</i>
10h45	Pause	
11h00	Analyse du règlement "Licence de savoir-faire"	Jean-Marie MOUSSERON, <i>Président de la FNDE</i> Jacques AZEMA, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Lyon, Membre du Conseil Supérieur de la Propriété Industrielle et du Conseil de la Concurrence</i> Jacques Henri GAUBHI, <i>P.D.G. de la SOSPI, Directeur des Usines Alcotard de la Tulle-Alcotard P.A.H. du LES FRANCE</i> Christian LE STANC, <i>M.C., Avocat au Barreau de Montpellier</i>
12h30	Déjeuner	
Après-midi	Présidence	Fernand Charles JEANTET, <i>Avocat au Barreau de Paris</i>
14h15	Analyse du règlement "Licence de savoir-faire"	Joanna SCHMIDT, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Lyon</i> Michel de HAAS, <i>Dirigeant Juridique de SANOFI</i> Michel VIVANT, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier</i>
15h45	Problèmes propres à la Franchise Industrielle	Didier FERRIER, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier</i>
16h15	Comparaison avec les règlements "Distribution", "Licence de brevet", "Accords de recherche", et stratégie de choix	Robert KOVAR, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg</i>
17h00	Rapport général de synthèse	Georges BONET, <i>Professeur à la Faculté de Droit de Paris I</i>